

Arrondissement
DE LESPARRE

Commune de
SOULAC-SUR-MER



AFFICHÉ LE

29 AVR 2011

Le Maire,

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SOULAC-SUR-MER

DEL-110420-090

OBJET : SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2011

TVA: 033-213305147-20110427-DEL-110420-090 DE

- PRÉSIDENT : Xavier PINTAT, Maire
- ÉTAIENT PRÉSENTS : Roland Etienne BLAIS, Yves DUBEDAT, Henri-Paul ARNAUD, Evelyne LAGRENAUDIE, Pierre DOGNETON, Evelyne MOULIN, Marie-Dominique DUBOURG, Daniel MILLIET, Thierry DUBOUILH, Emmanuelle BARBIÉ, Hervé BLANC, Guylaine CUNY, Chantal LESCORCE, Manuela LIEUTEAU-SANCHEZ, Bernard LOMBRAIL, Claude MARTIN, Marie-Suzanne ODDOS, Brice PETIT,
- EXCUSÉS : Sophie DEVALS, Vincent RAYNAUD, Cécile VALLAT ayant donné pouvoir respectivement à Marie-Suzanne ODDOS, Thierry DUBOUILH, Evelyne LAGRENAUDIE,
- ABSENT : Frédéric FAUGAS,
- SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thierry DUBOUILH

FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX

Par délibération en date du 13 décembre 2010, le Conseil Municipal avait procédé au vote des tarifs 2011.

Il est proposé d'actualiser ces tarifs comme suit :

- Renouvellement

♦ Collecte des cartons

Il est proposé de reconduire pour 2011 les tarifs relatifs à la collecte des cartons, soit :

Forfait période estivale (1^{er} juin/15 septembre) 60.00 €

Forfait annuel 80.00 €

- Modifications

♦ Reproduction de documents administratifs (tarifs réglementés)

A 4 0.18 €

Disquette 1.83 €

CD-Rom 2.75 €

- Suppressions

♦ Microfiche

♦ Listes électorales sur disquette ou CD-Rom

- Créations

♦ Aire d'accueil Camping-cars

Du 15 juin au 15 septembre inclus

8.00 € par période de 24 H

(pour une durée maximum de 72 H)

En dehors de la période ci-dessus

4.00 € par période 24 H

(sans limitation de durée)